



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopération et développement

Question écrite n° 51270

Texte de la question

Le partenariat euro-méditerranéen créé en 1995 à Barcelone réunit les vingt-cinq États membres de l'Union européenne et les États du sud de la Méditerranée. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères quelle est la position de la France par rapport à la possibilité de voir la Libye adhérer au partenariat euro-méditerranéen.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51270

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8917